

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE
D'UN LOGEMENT SITUÉ EN**

ZONE INONDABLE ?

La ville de Quimper avec l'appui du SIVALODET a mandaté le bureau d'études OSGAPI pour vous vous accompagner dans l'adaptation de votre logement face au risque inondation.

DIAGNOSTIC GRATUIT

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

**JUSQU'À 80% SANS CONDITION
DE REVENUS**



**SCANNEZ-MOI
POUR PLUS D'INFORMATIONS**

VILLE DE  QUIMPER

UN DISPOSITIF POUR PROTÉGER VOTRE HABITATION

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) porté par le Sivalodet (syndicat du bassin de l'Odet), la ville de Quimper, lance des campagnes de diagnostics des habitations face au risque d'inondation pour aider les propriétaires à réduire la vulnérabilité de leur maison.



Diagnostic GRATUIT

et personnalisé de la vulnérabilité de votre logement face au risque inondation réalisé par le cabinet d'experts OSGAPI.



Jusqu'à 80 % de subventions

de la part de l'État pour la mise en œuvre des travaux de protection de votre logement, sans condition de revenus.

Ce dispositif est porté par la ville de Quimper et accompagné par le Sivalodet (syndicat du bassin de l'Odet). Il est co-financé par l'Etat et la ville de Quimper.

VILLE DE
QUIMPER



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉTAPES DU DISPOSITIF

- 1** **Prenez contact avec l'équipe Osgapi** et fixez un rendez-vous pour une visite de votre logement.
- 2** **Un professionnel vient à votre domicile** pour évaluer avec vous les vulnérabilités de votre habitation face à l'inondation.
- 3** **Un rapport de diagnostic vous est remis** indiquant les risques auxquels vous êtes soumis et détaillant les mesures à mettre en œuvre pour vous protéger.
- 4** **Bénéficiez d'un accompagnement** technique pour la constitution de votre dossier de demande de subventions ainsi que la mise en œuvre des mesures préconisées dans le diagnostic.

UNE PERMANENCE DEDIEE

Nos diagnostiqueurs pourront vous renseigner sur votre situation, déterminer si vous êtes éligible au dispositif et convenir d'un rendez-vous.



09 74 76 93 52



contact@osgapi.com

POURQUOI RÉALISER LE DIAGNOSTIC ?



- **Connaître l'exposition de mon logement** au risque inondation
- **Mettre ma famille en sécurité** et connaître les bons comportements à adopter
- **Limiter les dommages sur mon logement** et les coûts liés à sa remise en état
- **Bénéficier de subventions** pour réaliser les travaux.

LES AVANTAGES DU DIAGNOSTIC



- **Il est personnalisé :** diagnostic adapté à votre bien et à votre situation
- **Il est confidentiel :** les données ne sont pas utilisées en dehors du cadre de la prévention
- **Il est gratuit :** le diagnostic est entièrement financé et ne fera l'objet d'aucune avance de frais.

QU'EST-CE QUE LE PPRI ?



Pour savoir dans quelle zone inondable vous habitez, consultez la cartographie en ligne sur le site de la Préfecture du Finistère.

Rubrique : Plans de Prévention des Risques Inondations continentales dans le Finistère (PPRI).



Matérialisation des bassins enterrés

Mise hors d'eau des installations électriques et de chauffage

Pose de pompe de cave

Création ou aménagement de niveau refuge

Pose de batardeau

Pose de clapet anti-retour

Arrimage d'objet flottant

Principales mesures prescrites.
D'autres mesures pourront être proposées au cas par cas à l'issue des diagnostics personnalisés.